

Renforcer le Programme de Réussite Éducative (PRE) pour améliorer la prise en charge des 15-18 ans à Grenoble

Le PRE¹ 15-18 est porté par le service jeunesse de la ville de Grenoble et a pour but de prévenir le décrochage scolaire et de proposer des parcours pour aider les jeunes à raccrocher. Si des PRE 2-16 ans et 16-18 ans existent, les équipes du PRE ont constaté un besoin de renfort sur le PRE 16-18 pour accompagner plus de jeunes dans les quartiers sud de Grenoble et sur le territoire de la cité éducative. Afin de renforcer l'action sur ces territoires, une demande de financement a été déposée et acceptée afin d'expérimenter sur 3 ans un PRE 15-18 pour mieux prendre en charge les jeunes décrocheurs de 15 ans via le renforcement du PRE 16-18.

Territoire : Isère

Cité Éducative : Grenoble-Echirolles (2021)

Champ d'action :

· Promouvoir la continuité éducative

Groupe cible : 15-18 ans

Contexte

Après la labellisation de la cité éducative, des groupes de travail locaux se sont mis en place et ont entamé leurs réflexions à partir des trois objectifs nationaux :

1. Conforter le rôle de l'école
2. Promouvoir la continuité éducative
3. Ouvrir le champ des possibles

Les groupes ont tout particulièrement travaillé sur l'objectif 1 et se sont notamment penchés sur la question des élèves du secondaire. À l'issue des travaux, il a été proposé la mise en place d'un PRE 15-18 et la prise en charge des exclus temporaires de collège.

Parallèlement, l'équipe du PRE 16-18 ans a réfléchi en interne au renforcement du dispositif et trois constats ont été établis :

1. Le PRE est sous doté, notamment dans les quartiers sud et le territoire de la cité éducative.
2. L'équipe est régulièrement interpellée sur des situations de jeunes de 15 ans
3. Alors que la scolarisation est obligatoire jusqu'à 16 ans et, malgré des soutiens tels que le CNED (Centre national d'éducation à distance), les équipes ont fait face à des jeunes de 15 ans poly-exclus ou en situation de décrochage.

À partir de ces différents constats, l'équipe du PRE a déposé un projet de financement de poste pour renforcer l'équipe du PRE 16-18.

1 - Le PRE est un dispositif partenarial créé en 2005 dont le but est de suppléer aux difficultés que peuvent rencontrer certain.e.s jeunes en leur proposant un suivi personnalisé. À Grenoble, il est porté par le service jeunesse de la Ville et co-financé par Grenoble-Alpes Métropole, la CAF de l'Isère et la cité éducative.

Objectifs

Comment mieux prendre en charge les jeunes âgés de 15 ans ? Telle est la question principale à l'origine de l'action et dont l'une des réponses passe par le recrutement d'un référent de parcours. Ce poste supplémentaire vise à renforcer l'action du PRE 16-18 ans et proposer des parcours de rattachage et d'accompagnement individualisé. Par ailleurs, il s'agit aussi de permettre aux professionnels de l'éducation de se rencontrer plus régulièrement et d'agir collectivement « pour optimiser le droit commun des 15 ans ». Enfin, renforcer l'action du PRE 16-18 ans est un moyen pour les acteurs du PRE d'être perçus comme une ressource sur la question du décrochage, que ce soit par les professionnels, les jeunes ou les parents.

Mesures

La première mesure a été le recrutement d'une référente de parcours du PRE 16-18 ans², puis, les acteurs de la cité éducative ont été intégrés afin de définir ensemble le périmètre d'action du PRE et celui de la cité éducative, et ainsi éviter toute confusion sur les compétences de chacun.

Il a aussi été décidé de réunir l'ensemble des acteurs de l'éducation pour optimiser le droit commun des jeunes de 15 ans³ mais aussi pour que des réflexes d'orientation des jeunes se mettent en place notamment entre le PRE et les collèges/ lycées. Enfin, il est prévu que la communication soit portée par la cité éducative afin d'élargir le spectre d'intervention du PRE et ainsi lui permettre d'être plus largement connu.

Acteur.ice.s impliqué.e.s

- Service jeunesse de la ville de Grenoble
- Déléguée du Préfet
- Principal du collège tête de file
- Cheffe de projet opérationnel
- EPS (équipe pluridisciplinaire de soutien) du PRE 16-18 ans

Évaluation et résultats

L'évaluation de l'action est réalisée à partir des évaluations demandées chaque année au PRE.

Deux bilans quantitatifs annuels sont établis (un pour l'année scolaire, un pour l'année civile) qui permettent d'établir la provenance des personnes suivies (quartier de résidence, établissement de rattachement) et les principales problématiques qui ont amené le jeune à intégrer un parcours ainsi que les outils mobilisés pour le suivi. Par ailleurs, une évaluation qualitative est demandée chaque année par Grenoble-Alpes-Métropole concernant le suivi des jeunes ayant intégré un parcours de réussite éducative.

Outre l'abondement en termes financiers, le label cité éducative permet au PRE d'être mieux connu qu'il ne l'était des acteurs éducatifs du territoire. Il s'avère être un outil de communication du PRE, notamment par la création d'un dépliant de présentation. Le financement a rendu possible la mise en place d'ateliers : sophrologie, coaching et accompagnement scolaire lycéen. Enfin, l'intégration de la cité éducative au sein du PRE a permis de créer des outils pour mieux évaluer le dispositif.

Indicateurs de suivi

Les indicateurs mobilisés sont les suivants :

1. Nombre de réunions et assiduité des membres de l'EPS
2. Nombre de jeunes de 15 ans ayant un suivi au sein du PRE
3. Sujets travaillés auprès des 15 ans
4. Provenance des jeunes de 15-18 ans ayant un suivi au sein du PRE
5. Nombre de personnes ayant appelé pour déclarer une situation
6. Rencontres entre les professionnels de l'éducation
7. Connaissance du PRE 15+ sur le territoire de la cité éducative
8. Échanges inter-institutionnels

2 - Cette embauche permet de compléter le temps de travail de la coordinatrice PRE et de suivre plus de parcours.

3 - L'équipe est régulièrement interpellée sur des situations de jeunes de 15 ans dont l'orientation et la prise en charge sont complexes. Il est parfois trop tard pour qu'ils puissent bénéficier d'une action dans le cadre du PRE 2-16 ans, et trop tôt pour le PRE 16-18 ans, bien que ce dernier ait les compétences jeunesse.



Enseignements tirés

L'action vient actuellement de terminer sa première année d'expérimentation. Si les objectifs sont pour la plupart remplis, des points de vigilances ont été identifiés, notamment en ce qui concerne l'interpellation de l'équipe du PRE par l'Éducation nationale. De manière générale, le travail collectif entre PRE et EN reste compliqué.

Toutefois, on observe un resserrement des liens entre les acteurs de l'éducation et une reconnaissance des établissements scolaires envers le PRE. Les acteurs du PRE et de la cité éducative retirent des enseignements positifs sur l'action : le PRE 2-16 et le PRE 15+ communiquent désormais mieux qu'auparavant, et un système de réorientation des parcours s'est progressivement mis en place, permettant ainsi aux jeunes d'être mieux suivis.

Contacts

- Pauline Dorche, référente de parcours du PRE 15+
 - @ : pauline.dorche@grenoble.fr
 - Tel : 06 49 78 61 21
- Sarah Lazzaroni, agent de développement jeunesse et coordinatrice du PRE 15+ (15 -18 ans)
 - @ : sarah.lazzaroni@grenoble.fr
 - Tel : 06 27 85 86 64
- Pauline Voilin, cheffe de projet cité éducative (ville de Grenoble)
 - @ : pauline.voilin@grenoble.fr

Ressources

- La Plaquette du PRE 15-18 ans
- Article sur les actions du PRE 15-18 ans - à venir sur la plateforme nationale cités éducatives
 - <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-grenoble-echirolles>